

VAL Infrarouge fioul à rayonnement électrique



VAL 6-1 STEP/VAL 6-2 STEP

VAL 6 KB

VAL MIDI

VAL DAYSTAR



VAL avec indication du contenu du réservoir, (non le KB).



Source de rayonnement dirigeable avec arrêt.



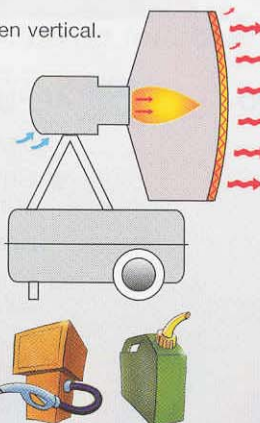
Poignée pliante de VAL MIDI.

Principe de fonctionnement

Chaleur dirigeable de 45° en vertical.

Brûleur à haute pression.

Autonomie du réservoir de 10 heures, (KB 16 heures).



- Pratiquement inodore sans débit d'air.
- Température rayonnée fixe env. 150°C sur 70 cm (20°C sur 3 m).
- Chauffage localisé.

Avantages du CHAUFFAGE A INFRAROUGE VAL :

- Inodore ● Chauffage localisé ● Sans débit d'air.

CARACTERISTIQUES

- VAL6-2 allures avec un brûleur 2 allures.
- Construction rigide sur chassis avec roues. VAL 6-1 ALLURE dirigeable de 180° horizontalement et verticalement. (DAYSTAR portable)
- Brûleur à haute pression avec 15 sec. de préventilation et 180 sec. de refroidissement.
- Contrôle de la flamme par cellule photo-électrique.
- Chambre de combustion en fibre céramique.
- Possibilité de brancher un thermostat d'ambiance.
- Alimentation électrique 230 Volts/50Hz.
- La ventilation de la pièce est nécessaire.
- Préchauffage du fioul VAL 6 (option).



LE CHAUFFAGE MOBILE A INFRAROUGE EST IDEAL POUR:

- Chauffer lorsque l'on ne veut pas de brassage d'air, lorsque les locaux sont en plein vent, non isolés, que l'air pulsé n'est pas la meilleure solution contre le froid.

DETAILS TECHNIQUES

(dimensions et poids sur la dernière page)

TYPE	CODE INFORMATIQUE	MAX. KW	CONSOMMATION FIOUL KG/H MAX.	CAPACITE DU RESERVOIR LTR	AMPERAGE 230V
VAL 6 KB	40.106.100	40	3,8	60	0,25

1 kW = 860 Kcal/h 1 kW = 3413 Btu/h 1 kW = 3,6 Mj/h 1KG/h= 1,2 l/h

APPLICATIONS

- DANS LE DOMAINE AGRICOLE**
 - Chauffage localisé de grands bâtiments.
- DANS LE DOMAINE HORTICOLE ET MARAICHER**
 - Chauffage localisé dans les locaux de préparation des plantes.
- DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL**
 - Chauffage localisé dans les ateliers, entrepôts et magasins.
 - Réchauffage et dégel des machines et des moteurs industriels.
- DANS LE DOMAINE DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS**
 - Chauffage localisé de postes de travail.

VOIR PAGE 30-35 POUR ACCESSOIRES .